OPÉRATION HÔPITAUX AMIS DES BÉBÉS

Réduire la mortalité néonatale: une urgence

L'allaitement maternel pendant les premiers mois de la vie est indispensable pour protéger l'enfant des infections et lui assurer une bonne croissance. Les spécialistes se mobiliseront à cet effet, du 5 au 12 de ce mois, pour promouvoir «l'opération hôpitaux amis des bébés».

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Le professeur Lebane, coordonateur de la commission ministérielle de périnatalité, a appelé hier à changer les comportements lors des naissances dans les services hospitaliers. Le spécialiste rappellera, à cet effet, l'urgence de promouvoir et de généraliser l'allaitement maternel.

Le ministère des Affaires religieuses sera aussi mis à contribution et permettra de sensibiliser la population à travers notamment les prêches du vendredi.

Le professeur Lebane dira, par ailleurs, que la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant constitue une priorité pour le gouvernement et est classé dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Ainsi, pour ce qui est de la mortalité maternelle, elle était estimée à 117,48 en 1999, en 2007 elle était de 88,9 pour 100 000 naissances vivantes, alors que les estimations sont de 29 à l'horizon 2015.

S'agissant de la mortalité néonatale, elle constitue 80% de la mortalité infantile. Ceci sachant, dira le professeur Lebane, que près de la moitié des décès de nouveau-nés surviennent dans les 24 heures qui suivent l'accouchement et jusqu'ici à 80% dans la première semaine postnatale. Les principales causes de ces décès précoces sont notamment les cas d'infection et de prématurité.

Les spécialistes recommandent donc l'amélioration de la sécurité de la mère et de l'enfant lors de la grossesse, de l'accouchement et à assurer des soins de qualité aux nouveau-nés. Ces recommandations s'inscrivent dans le programme national de périnatalité dans le cadre du décret n°05-439 du 10 novembre 2005. Ainsi, soulignera le professeur Lebane, l'allaitement pratiqué juste après la naissance contribue à réduire aussi bien la mortalité maternelle qu'infantile.

Pour la mère, l'allaitement provoque la sécrétion d'ocytocine, hormone qui, en plus de stimuler les contractions utérines et l'expulsion du lait, favorise le développement du comportement maternel.

Le spécialiste citera, en outre, les travaux de Michael Krouer qui ont incité l'OMS à recommander en 2001 l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de vie des bébés. L'allaitement maternel figure parmi les 25 objectifs de la déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant.

Il s'agit, selon l'intervenant, d'une forme de médecine préventive peu coûteuse pour la société et un vaccin naturel. Ainsi, les enfants nourris au lait maternel risquent dix fois moins d'être hospitalisés pour une quelconque infection bactérienne sévère et quatre fois moins de présenter une méningite.

En somme, la liste bactérienne des bienfaits de l'allaitement maternel est longue et son efficacité n'est plus à démontrer.

Toutefois, «le comportement naturel est en déclin en raison notamment du manque de soutien des services de la santé et de la société en général», a souligné le professeur Lebane, évoquant «le stress de la vie moderne, l'intervenant dira que rendre l'hôpital ami des bébés devrait être une priorité en matière de santé publique avec comme élément clef, l'information et la formation du personnel de santé».

F.-Z. B.

MIS EN PLACE PAR LA COOPÉRATION TECHNIQUE ALLEMANDE EN ALGÉRIE

Le Necleus pour aider les PME à vivre longtemps

La coopération technique allemande en Algérie (GTZ) a organisé hier à Alger une rencontre-débat autour du rôle des petites et moyennes entreprises (PME/PMI) dans le développement durable de l'économie d'un pays. L'occasion était donnée aux initiateurs du programme de développement durable (Deved) de la GTZ d'expliquer la philosophie du Necleus, un projet destiné à la création d'un réseau de PME à l'échelle nationale.

Lyès Menacer – Alger (Le Soir) – Les présents à la rencontre d'hier ont profité de l'expérience brésilienne en la matière, via l'exposé du Dr Melim, expert international dans le domaine de la construction, de ce qu'il appelle un «capital social», dont la mise en place se fait via un solide réseau des PME/PMI. Ce réseau ne peut être solide et efficace, dit-il, si un climat de confiance ne règne pas entre les artisans et les entrepreneurs en butte aux mêmes difficultés sur le terrain. Ces derniers sont en fait invités à se rapprocher les uns des autres, à discuter des problèmes d'accès aux financements bancaires et aux marchés publics, desquels ils sont souvent exclus. Le Dr Melim estime que le regroupement des propriétaires des PME/PMI autour du Necleus, mis en place par la GTZ depuis juillet 2007, pourra les aider à dépasser ces problèmes et constituer une force qui leur permettra d'être écoutés par les pouvoirs publics. Il faut noter que 90 % des PME sont concernées pas le projet d'amélioration de leurs services financiers, dans le cadre du Deved. Cette composante milite justement pour la création et le développement d'une institution financière privée qui servira aux financements des PME ciblées par ce programme. L'objectif du Necleus est justement d'aider les entrepreneurs et les artisans à fédérer leurs efforts pour créer une certaine synergie, capable de leur assurer un développement durable.

L'exemple d'un groupe de plombiers de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Sétif, qui a réussi à accéder aux appels d'offres de la Sonelgaz, est très illustratif. Grâce, en fait, à leur regroupement dans le cadre du programme Necleus, ils ont pu suivre une formation de plomberie et soudure, leur donnant droit à une homologation auprès de cette entreprise. C'est le cas aussi d'un groupe de maçons de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Dahra, qui a réussi à décrocher un marché pour la construction d'une partie des logements ruraux, lancés dans la région.

Le Necleus, qui en est à sa première année d'application, ne peut continuer à exister si les entrepreneurs et les artisans n'adhèrent pas de leur propre gré. L'association des universitaires pour la réussite d'un tel projet s'avère aussi nécessaire que l'implication des CAM et des CCI comme interlocuteur entre les PME et les pouvoirs publics, considérés souvent comme facteur bloquant du développement de cette catégorie d'entreprises qui manquent à la fois d'expérience et de financements nécessaires à leur croissance. Les conseillers formés et engagés par la GTZ jouent aussi un rôle primordial dans la construction de ce réseau de PME pour la formation de ce «capital social» dont le but, à long terme, est le renforcement de l'économie nationale ainsi que sa compétitivité aux plans local et international.

L. M.

INVESTISSEMENT À BOUIRA

Le wali met fin au projet de l'élevage de l'autruche

En 2000, foulant au pied les lois de la République malgré tous les avis défavorables, un investisseur au bras long, nous dit-on, a réussi à se faire délivrer une parcelle de terrain de 25 hectares au niveau du plateau fertile d'El-Esnam pour, ... l'élevage de l'autruche.

A l'époque et bien que tous les spécialistes dans le domaine, prédestinaient un échec certain à ce projet, des quidams nous expliquaient que dans peu de temps, nos cuisines seront agrémentées par cette chair que l'on présentait comme des plus succulentes et à bas prix. Bien entendu, à l'époque déjà, tout le monde savait que l'élevage de l'autruche à Bouira relevait de la pure supercherie et que le promoteur du projet n'a recouru à cette ruse que pour accaparer cette terre située sur un plateau des plus fertiles au niveau de la wilaya de Bouira et appartenant à la ferme pilote Boucheraïne.

De fait, la décision d'octroi des 25 hectares a été signée par le wali de l'époque avec la bénédiction du DSA de l'époque et l'investisseur concerné a eu même l'outrecuidance d'exposer dans l'une des foires agricoles d'Alger, ce volatile.

Des années sont passées et, ni le directeur de la ferme pilote qui s'est opposé dès le début à ce projet, ni les deux directeurs des services agricoles qui se sont succédé depuis, n'ont pu faire annuler cette décision et récupérer ces terres.

Cela étant, il convient de rappeler que pour faire taire certaines «mauvaises langues», l'investisseur en question avait érigé une bâtisse sur le site en question et qu'il a même, à un certain moment, ramené quelques spécimens de ces ratites.

Mais pas pour longtemps.Ce mardi, lors de sa tournée à travers plusieurs sites qui abritent des projets d'investissement le wali de Bouira, M. Bouguerra Ali, a visité ladite parcelle d'El-Esnam censée abriter ces autruches. Sur place, et en présence de dizaines de responsables et de journalistes, le wali qui a constaté l'état d'abandon dans lequel s'est retrouvée cette parcelle, et voyant que de l'autruche, il n'y en avait point sur les lieux, excepté la bâtisse, le wali a pris la décision d'annuler cette concession et de rendre immédiatement la parcelle de 25 hectares à la ferme pilote Boucheraïne.

Une décision saluée par tous les présents qui voient en ce geste du wali la fin de l'impunité au niveau de la wilaya de Bouira laquelle a été livrée pendant longtemps aux prédateurs de tous bords.

Ainsi, 9 ans après que la loi eut été foulée au pied, le wali de Bouira annule la décision signée par son prédécesseur et décide de restituer la terre à sa première vocation en rappelant que les fermes pilotes sont régies par des lois et que, sauf utilité publique absolue comme l'autoroute par exemple, aucun mètre carré ne doit être touché.

Y. Y.

Communiqué

Djezzy lance le service «Scoop»

Avec Scoop, recevez l'info en direct !

Djezzy, leader de la téléphonie mobile toujours à la pointe de l'innovation, offre en exclusivité à ses abonnés le service «Scoop» : l'information en temps réel sur mobile.

Scoop est un service simple et utile pour tous

Le service «Scoop» permet aux clients Djezzy de recevoir, quand ils le souhaitent sur leur mobile, les informations relatives à leurs centres d'intérêt : les informations algériennes et internationales, les résultats de football, le taux de change, la météo, l'horoscope ou bien le hadith du jour.

Comment bénéficier de Scoop ?

Le service «Scoop» offre la possibilité au client de choisir entre deux formules : soit il opte pour la tranquillité avec un abonnement mensuel thématique en fonction de ses centres d'intérêt, soit il choisit l'offre Scoop à la demande.

Par abonnement

Les clients Djezzy peuvent souscrire au service «Scoop » par abonnement à partir de 50 DA par mois et recevoir automatiquement les informations qui les intéressent.

Pour avoir accès au service, il suffit de s'inscrire soit en appelant le numéro court «404», accédant au site Internet www.djezzy.com, ou en envoyant un SMS au «404» contenant le nom de l'offre d'abonnement souhaitée, appelant nos centres d'appel, se présentant dans l'un de nos centres de service.

A la demande

Pour avoir accès au service Scoop à la demande, il suffit d'envoyer à tout moment un SMS avec le mot-clé correspondant au contenu désiré : résultats de football : envoyer le mot-clé «foot» au 30.

Météo : envoyer le numéro de la wilaya (ex : 16 pour Alger) au 303.

Taux de change : envoyer le mot-clé «DA» au 303.

Horoscope : envoyer les 3 premières lettres du signe astrologique (ex : bal pour balance) au 303.

Horaires de prières : envoyer le numéro de la wilaya (ex : 16 pour Alger) au 306.

L'information demandée est alors envoyée immédiatement.

ACTIVITÉ PLUVIOMÉTRIQUE

Un taux de remplissage des barrages très appréciable

Après les pluies abondantes des deux mois précédents, les sols sont saturés et la forte pluviométrie a provoqué une montée des eaux au niveau principalement des barrages des régions ouest et centre du pays. Le taux global de remplissage est largement supérieur à ceux des années 2006 et 2007 avec des écarts respectifs de +6,36% et +3,91%, est-il mentionné dans un communiqué du ministère des Ressources en eau. «Le taux de remplissage des barrages est satisfaisant lorsqu'on relève qu'il ne s'agit que du début de la saison des pluies», peut-on lire dans ce document.

La réserve totale de l'ensemble des barrages en exploitation est passée de 2 536 millions de m³ au 30 septembre à 2 777 millions de m³ au 31 octobre 2008. Cette pluviométrie aura également permis un taux global de remplissage de 241 millions de m³, et ce, en tenant compte des prélèvements pour les besoins en eau potable, industrielle et agricole du mois. Elle aura permis une reconstitution non négligeable des réserves des barrages de la région ouest du pays, où l'on a enregistré un stockage de 181 millions de m³. Pour celui du Cheliff, 79 millions de m³ ont été enregistrés.

Les barrages du Centre et de l'Est ont connu respectivement un déstockage de 13 et 6 millions de m³. Cependant, les réserves des barrages dans ces deux régions demeurent appréciables. Ainsi, le taux global de remplissage au 31 octobre est estimé à 47,74%, contre 43,83% pour la même période de l'année précédente. Il est réparti comme suit : 57,81% pour l'Ouest, 20,13% au niveau du Cheliff, 59,32% pour le Centre du pays et 57,99% pour l'Est. Aussi, il convient de noter que la réserve des barrages s'est reconstituée à hauteur d'un volume de 284 millions m³. Il faut enfin préciser que cette pluviométrie a constitué un apport appréciable pour les nappes phréatiques.

Synthèse : W. Z.